

Rapport de réalisation du projet « 2017, Année de l'Innovation pour l'Énergie Rurale »

Le présent rapport reprend les réalisations du projet axe par axe. Sont joint à ce rapport le tableau des livrables réalisés et un page de synthèse du projet.

Axe 1 – RURENER Audit

L'axe 1 du projet visait à construire une approche simple pour suivre l'impact local des politiques énergétiques territoriales en milieu rural. En effet, le suivi-évaluation est trop souvent la dernière roue du carrosse, perçue comme chronophage et passablement utile. C'est une perception à laquelle nous avons été confronté et qui a rendu difficile l'identification de territoires d'expérimentation. Toutefois, être en mesure de suivre l'impact local de ses politiques permet non seulement de voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, mais aussi de communiquer sur les actions du territoire et leur impact. Cette vision nous a permis de réaliser l'expérimentation sur trois territoires dans trois régions françaises (Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et Bretagne). Le besoin initial exprimé par plusieurs territoires membres du réseau RURENER a servi de fil conducteur dans le développement de l'approche Mesure d'Impact Territorial (TIM). Un questionnaire nous a permis de mieux cibler le besoin des territoires d'expérimentation, en sont ressortis les éléments suivants :

- Une approche simple, facile à prendre en main
- Un nombre d'indicateurs limité
- Des indicateurs qui soient parlant pour des non-experts et des élus
- Une approche qui reflète le profil du territoire et ne soit pas uniquement quantitative

Après une première rencontre avec l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE) en 2017 qui nous a partagé son travail dans le cadre d'un projet sur la mise en place d'un cadre d'évaluation commun sur l'efficacité du patrimoine bâti dans l'Espace Alpin (CESBA-Alps), nous avons posé les prémisses de l'approche TIM en identifiant 4 indicateurs qui semblaient les plus pertinents et mesurables au regard de trois territoires ayant souhaité participer à l'expérimentation :

- Indicateur économique : la facture énergétique territoriale
- Indicateur économique : la création d'activité/d'emploi
- Indicateur social : la participation des habitants et leur connaissance des dispositifs du territoire
- Indicateur environnemental : les émissions de CO2 évitées grâce à la production locale d'énergies renouvelables (EnR).

Les données nécessaires pour le calcul de ces indicateurs sont les productions et consommations locales d'énergie chaque année ; la stratégie énergétique du territoire ou les entreprises du territoire travaillant dans le domaine de l'énergie (pour la mesure directe) et les résultats d'enquête de perception. Lou Ackermann, stagiaire à RURENER en 2018 a contribué à la consolidation de ces indicateurs, en particulier des deux indicateurs économiques en lien avec son cursus académique. Cela nous a permis d'explorer des pistes pour affiner les indicateurs, en particulier celui sur la création d'emploi/d'activité qui repose aujourd'hui sur un outil prospectif pour les intercommunalités. La mesure de la création réelle d'emplois est une demande des territoires, d'une part pour comparer avec le scénario prospectif, d'autre part pour avoir une idée de l'impact réel en termes d'emploi. Un travail avec pôle emploi a été initié pour mieux identifier les métiers « verts » selon la codification ROME. Le travail de Lou a enfin permis de limiter le temps passé par les collectivités à la collecte des données,

ayant identifié précisément pour chaque territoire les sources des données et le type de données nécessaires.

Comme détaillé dans le rapport comparatif, chaque territoire s'est approprié les indicateurs proposées et les méthodes de calcul n'ont pas été identiques sur les trois territoires. Les deux territoires de plus grande taille (PETR et communauté d'agglomération) ont pu utiliser des outils nationaux développés par Auxilia et Transitions, l'Ademe et le Réseau Action Climat. En revanche, à la maille communale, des outils spécifiques ont été développés pour renseigner les indicateurs. Ces divergences rendent aujourd'hui la comparaison entre territoires difficiles, en particulier concernant l'indicateur social dont la mesure a largement changé d'un territoire à l'autre. Toutefois, les dynamiques évaluées sur les trois territoires peuvent être comparées, les points forts et les points faibles peuvent être identifiés grâce à l'échelle territoriale choisie.

Chaque territoire dispose d'un premier rapport de suivi et du rapport comparatif permettant de tirer les enseignements de cette expérimentation. Une note a également été réalisée à destination des décideurs politiques afin de présenter les principaux résultats et les enjeux du suivi d'impacts.

Par la suite, nous souhaiterions pouvoir étendre cette approche aux membres non-français du réseau RURENER, ce qui demande d'explorer davantage les enjeux de comparabilité à la fois des données et des outils de mesure.

Axe 2 – Coopération Europe

Travailler en coopération est un défi pour les territoires car cela demande du temps à consacrer à la coopération et nombreux sont les territoires ruraux qui n'ont pas les capacités humaines de monter des dossiers de coopération. L'axe Coopération Europe visait à apporter ce soutien aux territoires ruraux et de monter en coopération des projets sur l'énergie rurale.

Un appel à coopération a été lancé en Septembre 2017 mais n'a reçu aucune réponse. Une autre approche s'est imposée, reposant sur l'identification des besoins des territoires ruraux du réseau (ou non) dans le Massif central. En complément, la participation à un événement sur la coopération dans le cadre du programme Leader en Décembre 2017 a permis de mieux cerner le besoin d'accompagnement pour la coopération dans le cadre spécifique de ce programme. Cette approche nous a permis d'identifier des thématiques clés, difficiles à aborder pour les territoires :

- L'efficacité énergétique des bâtiments
- La concertation / participation des acteurs locaux
- La mobilisation des entreprises pour la transition énergétique
- La promotion des actions locales de transition énergétique
- La relocalisation de l'énergie et l'économie circulaire
- La communication / visibilité des actions territoriales
- La mobilité

En nous appuyant sur ces besoins, nous avons initié des premiers échanges entre les territoires souhaitant travailler sur un même sujet. Ces échanges se sont organisés soit en ligne via les médias du réseau, par téléphone, vidéo-conférence et e-mail, et lors de l'événement organisé par RURENER en Septembre 2018 dans l'Est Creuse. Cette première phase a permis de consolider des partenariats existants et d'en créer de nouveaux. Dans le même temps, les projets ou idées de coopération ont été largement relayés sur le site internet de RURENER, dans la Newsletter RURENER Energetik Talk qui

paraît tous les deux mois et sur les réseaux sociaux. Cette communication a permis d'élargir le partenariat ou de tisser de nouveaux liens autour des projets en cours de structuration.

En parallèle du travail sur les besoins des territoires, nous avons identifié différents programmes de financement pouvant financer des projets de coopération sur les thématiques citées plus haut. Plusieurs types de programmes ont été identifiés pour des financements plus ou moins importants et des partenariats plus ou moins larges allant des programmes européens H2020 ou Interreg SUDOE aux programmes LEADER en passant par des programmes interrégionaux (CIMAC) et de coopération internationale (RESACOOOP).

Au total, 6 projets de coopération ont été déposés, 2 autres partenariats ont été montés en vue de construire des projets impliquant 6 territoires français dont 4 dans le Massif central et deux en bordure (Pyrénées et Lubéron). Sur les 6 projets déposés, deux sont financés par le programme Leader, un par le programme européen Interreg Sudoie et un est en cours d'instruction pour un financement par la Convention Interrégionale Massif central. Les deux autres projets n'ont pas reçu le financement espéré et seront représentés lors d'un prochain appel.

La période de programmation 2014-2020 touchant à son terme et RURENER ayant nettement gagné en visibilité, la demande d'accompagnement au montage de projet de coopération sur le programme LEADER a fortement augmenté en fin de projet (4 derniers mois). Les dernières demandes n'ont pas pu intégrer le projet « 2017, Année de l'Innovation pour l'Energie Rurale » mais RURENER laisse à disposition son réseau pour créer ou consolider les partenariats en impliquant ses membres.

Reposant sur l'expérience passé de RURENER et l'expérience aguerri au cours du projet, nous avons développé un « Guide de la coopé » disponible en ligne sur le site internet rurener.eu qui développe l'approche de la coopération proposée par RURENER et les grandes étapes du montage de projet allant de la clarification d'objectif et les réflexions sur les changements attendus, à la recherche concertée de solutions et enfin à la formalisation des solutions en activités et résultats. Ce Guide présente à la fois la recette de RURENER pour monter ses projets de coopération et les projets montés dans le cadre du projet « 2017, Année de l'Innovation pour l'Energie Rurale », témoin des résultats obtenus suivant cette approche.

En conclusion de cet axe, les rencontres en personne ont joué un rôle décisif dans le montage de projet de coopération. La légitimité de RURENER à apporter son soutien sur ce volet a été encore renforcé avec l'obtention du financement du programme Interreg Sudoie pour lequel il est chef de file. La coopération est dans l'ADN du réseau et le succès de cet axe nous conforte sur la pertinence de la mise en réseau et l'accompagnement au montage de coopération pour les territoires ruraux.

Axe 3 – Terres d'étude en Massif central

L'ambition de cette action est double :

- D'une part faciliter l'identification et la participation à des missions d'étude sur l'énergie pour les territoires ruraux ne disposant pas des ressources en interne pour le faire et ce à un coût moindre
- D'autre part de faire la promotion des territoires pilotes, invitant des visiteurs locaux et européens à s'inspirer de leur exemplarité en matière d'énergie et à échanger leurs expériences

Pour aborder le sujet, il a donc fallu poser la question à la fois de l'offre existante et de la demande.

La première étape fut d'identifier l'offre existante et la demande en matière de missions d'étude sur l'énergie rurale. Le constat initial est qu'il n'existe pas une seule offre structurée, mais plutôt une myriade de structures qui propose d'organiser des circuits d'étude, généralement sous forme de prestation de service. L'étude de l'offre et la demande a été réalisée par Adrian Querejazu lors de son stage à RURENER (2018), il a contacté une dizaine de structure impliquées dans l'organisation de missions d'étude. Il a ensuite constitué un tableau récapitulatif de l'offre identifiée. Toutes les structures contactées ont été invitées à être référencées dans le catalogue des Terres d'étude, leur permettant de gagner en visibilité et facilitant le travail de recherche pour les visiteurs potentiels.

Concernant la demande, l'analyse de la demande s'est faite de façon transversale aux autres activités de RURENER. Deux cas de figure ont été identifiés, la demande ponctuelle pour les besoins d'un projet précis (méthanisation, bois-énergie, mobilité...), ou la demande plus régulière de participer à une mission d'étude pour découvrir un nouveau territoire et sa dynamique et s'en inspirer pour insuffler une nouvelle énergie au territoire au retour de la mission. Dans les deux cas, est appréciée la proximité des contextes ou des projets afin de pouvoir plus facilement se projeter et imaginer une suite concrète à la mission ou apporter des solutions concrètes pour le développement d'un projet. Pour cela, la précision dans la description des circuits est indispensable, à la fois sur la contextualisation du territoire d'accueil et sur les projets et sites de visite.

Après cette analyse initiale de l'offre et de la demande (étude de marché), nous avons travaillé à la définition d'une méthodologie de structuration des circuits d'étude à l'initiative d'Adrian à la fin de son stage avec pour objectif de construire des circuits pérennes, gérés par les collectivités, pour accueillir des visiteurs plusieurs fois par an sans travail d'organisation à recommencer à chaque demande. Les visites possibles, moyens de transport, lieux d'hébergement et de restauration font partis de la structuration de l'offre.

L'étape suivante a été de travailler à la structuration des premiers circuits de Terres d'étude. Ce travail n'a pas été facile, de nombreux territoires souhaitant faire partie du processus mais ne disposant pas de capacité suffisante d'hébergement pour accueillir des groupes ou de projets pas encore suffisamment matures pour réaliser des visites. Cela nous a inspiré l'idée du projet « Terres d'étude en Massif central », pour un accompagnement rapproché de territoires encore « apprenants » à devenir les prochaines Terres d'étude.

4 circuits ont été structurés dans le cadre de cette action, deux en Belgique sur le territoire du Parc naturel de Gaume où les Terres d'étude ont été inaugurées lors de l'événement final du projet, un dans l'Ouest Rhodanien et un à Nagypáli en Hongrie. Ces circuits sont les premiers de l'offre Terres d'étude qui garantit aux visiteurs l'exemplarité des territoires d'accueil que ce soit en matière de projets, d'intervenants ou d'hébergement durable et restauration locale. L'ambition est de continuer de développer cette offre initiale et de l'utiliser pour mettre en valeur les pratiques exemplaires des territoires ruraux auprès des décideurs européens. Les Terres d'étude sont la vitrine des territoires ruraux d'Europe qui s'engagent pour la transition énergétique.

Cet axe a pour vocation à être davantage développé, et en particulier d'approfondir le modèle économique de ces circuits. Plusieurs modèles ont été explorés : forfaits de participation, plusieurs modèles de circuits : Découverte (à la visite), Inspiration (en demi-journée), Immersion (sur 2 jours). Le franc succès de l'inauguration dans le Parc naturel de Gaume nous conforte sur la pertinence de cette initiative pouvant faire une réelle différence pour les territoires ruraux, hôtes comme visiteurs.

Axe 4 – Influence Europe

De façon transversal, nous avons capitalisé sur les trois axes précédents de façon à faire remonter auprès des décideurs européens les besoins des territoires ruraux afin de mieux les intégrer dans les politiques et programmes. Cet axe a aussi permis de rapprocher les territoires ruraux des institutions européennes, en ouvrant de nouvelles possibilités de financement et des espaces de dialogue. De façon à structurer notre action nous avons commencé par la définition d'une stratégie de « lobbying » avec la définition de messages clés à faire passer au niveau européen.

La présence de RURENER à plusieurs événements européens a permis au réseau de territoires de gagner en visibilité. En Janvier 2018, RURENER a pris part aux Assises européennes de la Transition énergétique à Genève, rencontrant élus locaux, régionaux et nationaux. Lors de la Semaine Européenne de L'énergie durable à Bruxelles cette même année, des élus locaux sont venus témoigner lors d'une conférence tenue par RURENER. Plusieurs élus étaient présents donc un du Massif central (Monts du Lyonnais). L'année suivante, à l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique à Dunkerque, RURENER a cette fois-ci proposé un atelier autour des enjeux de gouvernance de l'énergie, mobilisant 3 de ses membres pour intervenir. Enfin lors de la Semaine européenne de l'énergie durable 2019, RURENER tenait un stand conjoint avec le Mouvement européen de la Ruralité, pour promouvoir l'initiative Terres d'étude et les propositions pour la prochaine programmation européenne. Outre le premier événement où RURENER n'est pas intervenu, lors des trois autres événements les propositions d'interventions de RURENER ont toutes été retenues, démontrant l'intérêt de créer le dialogue avec les territoires ruraux. La conférence à la semaine de l'énergie durable en 2018 portait sur l'articulation de l'action locale et des politiques européennes et a eu un succès énorme (salle comble).

En outre, les travaux de RURENER avec le Mouvement Européen de la Ruralité (M.E.R) pour porter la création d'un Agenda Rural Européen porte ses fruits avec l'adoption par le Parlement européen d'une résolution en faveur de la création de l'Agenda Rural en date d'Octobre 2018. Cela récompense les travaux et nombreuses communications auprès de la commission et du parlement européen en 2017 et 2018. Ce premier pas a été une victoire pour RURENER, bien qu'il reste du chemin à parcourir pour la définition effective de l'Agenda Rural Européen. Dans le même temps, la France s'est engagée dans un Agenda Rural National, soutenant l'initiative européenne.

Enfin, le projet a été structuré par deux événements. Le premier est l'événement européen ENER'Creuse organisé en Creuse en Septembre 2018 et durant lequel un premier bilan du projet a été réalisé, de nouvelles pistes de coopération ont été développées lors d'un atelier et la question du changement d'échelle de l'approche de suivi-évaluation a été posée. Cet événement à mi-chemin a été indispensable pour entretenir la dynamique et la faire grossir au sein du réseau. Le second événement structurant a été l'événement de clôture du projet qui s'est tenu en Belgique (ENER'Gaume). La première partie de l'événement s'est déroulée au Parlement européen de façon à promouvoir les résultats du projet auprès des décideurs et à créer du lien entre territoires ruraux et instances européennes. Une visite du Parlement a été organisée. La deuxième partie de l'événement s'est tenu dans le Parc naturel de Gaume au Sud de la Belgique pour l'inauguration des circuits Terres d'étude avec le premier circuit réalisé sur ce territoire. Les résultats du projet ont également été présentés, en particulier les rapports initiaux de suivi-évaluation et les enjeux de comparaison des résultats. Un atelier final sur la coopération a permis de créer de nouveaux partenariats ou d'avancer sur des partenariats existants. Cet événement a permis de terminer le projet de façon magistrale, boostant les membres du réseau dans leurs projets et confirmant la pertinence de l'action de mise en réseau de RURENER en faveur des territoires ruraux.

Tableau récapitulatif des livrables

	Description de l'axe	Livrables prévus	Livrables réalisés
Axe 1 – RURENER Audit	Définition et expérimentation d'une approche de suivi-évaluation d'impact des politiques énergétiques territoriales adaptée aux territoires ruraux	Modèle de suivi-évaluation et questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire calibrage de l'approche : L1.1-Questionnaire • Approche TIM Mesure d'Impact Territoriale (TIM) : L1.2-Approche_TIM
		Rapport d'évaluation par territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien : L1.3.1-Rapport_COR_2018 • Rapport du PETR Centre Ouest Aveyron : L1.3.2-Rapport_PETR-COA_2018 • Rapport de la commune Le Mené : L1.3.3-Rapport_LeMené_2018 • Rapport comparatif et enseignements : L1.3.4-Rapport_comparatif_2018 • Note synthétique pour les élus : L1.3.5-Note-synthetique_2019
		Atelier de présentation des résultats lors de l'événement européen	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation atelier 2018 changer d'échelle : L1.4.1-Presentation_atelier_suivi_2018 • Emargement atelier suivi-évaluation 2018 : L4.2.3-Emargement_ENER-Creuse_2018* • Présentation atelier 2019 : L1.4.2-CR_atelier_suivi_impact_2019 • Emargement atelier suivi-évaluation 2019 : L1.4.3-Emargement_suivi-eval_2019

Axe 2 – Coopération Europe	Accompagnement au montage de projets de coopération sur l'énergie rurale, de l'identification des partenaires à la rédaction et soumission du projet	Appel à projet de coopération	<ul style="list-style-type: none"> Appel à projets de coopération : L2.1-Appel-a-projets_2017
		Tutoriel de montage de projet de coopération sur l'énergie rurale	<ul style="list-style-type: none"> Guide de la coopé : L2.2-Guide-de-la-coopé
		Atelier montage de projet lors de l'événement européen	<ul style="list-style-type: none"> CR atelier rencontre des partenaire et émergence 2018 : L2.3.1-CR-atelier-coopé_2018 Liste d'émargement atelier 2018 : L4.2.3-Emargement_ENER-Creuse_2018* CR atelier présentation des projets 2019 : L2.3.2-CR-atelier-coopé_2019 Liste d'émargement atelier 2019 : L2.3.3-Emargement_Cooper_21-9-2019
		Guide de présentation des projets de coopération et des résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> Guide de la coopé : L2.2-Guide-de-la-coopé
Axe 3 – Terres d'étude	Conception de circuits d'étude pour promouvoir les territoires pilotes pour la transition énergétique et faciliter l'échange d'expérience entre territoires ruraux	Etude de marché/territoire	<ul style="list-style-type: none"> Etude de marché : L3.1.1-Etude_de_marche Méthodologie de structuration de l'offre : L3.1.2-Methodologie_TE
		Stratégie marketing de déploiement de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie marketing : L3.2-Strategie_marketing_TE
		Evénement européen de lancement de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> CR ENER'Gaume : L4.2.3-Rapport_ENER-Gaume_2019* Emargement atelier coopé ENER'Gaume : L4.2.1_Emargement_ENER-Gaume_20-9-2019* Vidéo de présentation : L3.3-Video_Terres-d-etude
		Guide de présentation des circuits et lieux à visiter	<ul style="list-style-type: none"> Catalogue Destination Terres d'étude : L3.4.1_Destination-Terres-d-etude_2019 Guide Lieux à visiter – Parc naturel de Gaume : L3.4.2-Carnet-de-route-PNR Guide Lieux à visiter – Ouest Rhodanien : L3.4.3-Carnet-de-route-OuestRhodanien

Axe 4 – Bruxelles	Organisation d'un événement européen pour valoriser les résultats du projet au niveau européen et influencer les politiques européennes en faveur des territoires ruraux.	Stratégie de lobbying	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de lobbying : L4.1-Strategie-lobbying
		Evénement européen	<ul style="list-style-type: none"> • Programme ENER'Creuse 2018 : L4.2.1-Programme_ENER-Creuse_2018 • ENER'Creuse 2018 : L4.2.2-Rapport_ENER-Creuse_2018 • Emargement ENER'Creuse 2018 : L4.2.3-Emargement_ENER-Creuse_2018 • Programme ENER'Gaume 2019 : L4.2.4-Programme_ENER-Gaume_2019 • ENER'Gaume 2019 : L4.2.5-Rapport_ENER-Gaume_2019 • Emargement ENER'Gaume 2019 : L4.2.6-Emargement_ENER-Gaume_19-9-2019
		3 avis sur l'énergie rurale	<ul style="list-style-type: none"> • Avis 1 – Des politiques européennes pour soutenir la transition énergétique des territoires ruraux : L4.3.1-Avis_1_2017 • Avis 2 – S'approprier l'énergie pour construire une société plus juste : L4.3.2-Avis_2_2018 • Avis 3 – Pourquoi faut-il relocaliser l'énergie ? : L4.3.3-Avis_3_2019
		Notes de participation à 4 événements européens	<ul style="list-style-type: none"> • Assises européennes de la transition énergétique 2018 : L4.4.1-Rapport_Assises-Geneve_2018 • Semaine européenne de l'énergie durable 2018 : L4.4.2-Rapport_EUSEW_2018 • Assises européennes de la transition énergétique 2019 : L4.4.3-Rapport_Assises-Dunkerque_2019 • Semaine européenne de l'énergie durable 2019 : L4.4.4-Rapport_EUSEW_2019

*Les livrables en gris appartiennent à plusieurs axes (listes d'émargement, rapport d'événements) et sont présentés dans l'Axe 4 – Influence européenne.



« 2017, ANNÉE DE L'INNOVATION POUR L'ÉNERGIE RURALE »

EN BREF

RURENER Audit

- 1 approche de **Mesure d'Impact Territorial**,
- 4 **indicateurs**
- 3 **territoires** d'expérimentation et 3 **rapports de suivi**
- 1 **rapport comparatif**
- 1 **note synthétique** d'aide à la décision



Coopération Europe

- 6 **projets de coopération** montés
- 4 projets **financés**
- 3 **programmes européens**, 1 programme **international** et 1 programme **interrégional**
- 44 **partenaires** dont 13 dans le **Massif central**
- 1 **Guide de la Coopé** et de présentation des **projets et résultats attendus**



Terres d'étude

- 1 **méthodologie** de structuration de circuits d'étude
- 1 **stratégie de déploiement** de l'offre
- 3 **territoires pilotes** et 4 **circuits Terres d'étude**
- 1 **catalogue** de référence « *Destination Terres d'étude* »
- 1 **vidéo** de présentation de l'initiative *Terres d'étude*



Influence européenne

- 2 **événements de mise en réseau**, présentation des **résultats** et **capitalisation** à l'échelle européenne
- 3 **avis** sur l'énergie rurale
- **Communications** auprès de la commission et du parlement européen
- L'adoption d'une **résolution en faveur d'un Agenda Rural Européen** par le Parlement européen (Octobre 2018)
- Représentation du Massif central lors de 4 **événements européens**



Projet cofinancé par :